

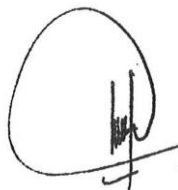
La prochaine séance publique du Conseil Municipal aura lieu le :

LUNDI 10 FÉVRIER 2025 à 20h15
en salle du Conseil Municipal

ORDRE DU JOUR :

- I. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 09 DÉCEMBRE 2024
- II. DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DE LA DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE
- III. DELIBERATIONS :
 1. RH - MODALITÉS DES INDEMNITÉS HORAIRES POUR TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES
 2. RH - MISE EN PLACE DU REGIME DES ASTREINTES
 3. RH - REVALORISATION DE LA VALEUR FACIALE ET MONTANT DE LA PARTICIPATION DES TITRES RESTAURANTS
 4. RH - PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE - REVISION DE LA PARTICIPATION EMPLOYEUR
 5. FONCIER - SM3A / COMMUNE DE VILLE-EN-SALLAZ - APPROBATION DU PROJET DE CONVENTION D'USAGE POUR LA RESTAURATION ECOLOGIQUE ET LA GESTION DU MARAIS DES TATTES.
- IV. INFORMATIONS DIVERSES

Laurette CHENEVAL
Maire de Ville-en-Sallaz



Affichage le 06/02/2025.